

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CHU de Limoges agissant comme établissement support du GHT du Limousin

Correspondant : Mme Annie Arnaud-Charrieu, CHU de Limoges, 2 avenue Martin Luther King, 87042 Limoges cedex, télécopieur : 05 55 05 60 87, courriel : celluledesmarches@chu-limoges.fr, adresse internet : <http://chu-limoges.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Santé

Objet du marché : Fourniture et lecture de dosimètres passifs

Type de marché de fournitures : Achat

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 38582000

Lieu d'exécution et de livraison : 2 Avenue Martin Luther King, 87042 Limoges

Code NUTS : FRI2

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Fourniture et lecture de dosimètres passifs

Nature de la variante non obligatoire : le candidat chiffrera le coût des dosimètres de petite taille pouvant être placés directement sur la peau pour des études particulières. Ils pourront être d'une technologie différente à celle utilisée pour les autres dosimètres à condition de posséder les performances équivalentes en terme de seuil de détection et de type de rayonnements. Le candidat chiffrera également le coût de dosimètres x et neutrons.

Le marché pourra être reconduit de manière tacite 3 fois pour une durée de 12 mois à compter de sa date d'anniversaire.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 55 000.00 euro(s) ht par période de validité. Le montant total ne devra pas dépasser 220 000.00 euro(s) ht , périodes de reconduction comprises, pour les huit hôpitaux concernés par ce marché.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement sera basé sur le budget de chaque établissement membre du GHT, concerné par la consultation.
Paiement : 50 jours

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

Autres renseignements demandés :

- Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants
- Certificats d'agrément nécessaires à la réalisation des prestations demandées

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 16 octobre 2018 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

MAPA062018GHTBIOMEDICAL

Renseignements complémentaires : Conformément à la spécificité de la procédure adaptée, la négociation au titre de la présente consultation demeure facultative, le CHU de Limoges se réservant la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 septembre 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

CHU de Limoges DEPHA BMA, 2 Avenue Martin Luther King, 87042 Limoges, courriel : celluledesmarches@chu-limoges.fr, adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=396447&orgAcronyme=x7c>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CHU de Limoges DEPHA BMA, 2 avenue Martin Luther King, 87042 Limoges, courriel : celluledesmarches@chu-limoges.fr, adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=396447&orgAcronyme=x7c>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 1 cours Vergniaud, 87000 Limoges, tél. : 05 55 33 91 55, télécopieur : 05 55 33 91 60, courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, adresse internet : <http://limoges.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif, 1 cours Vergniaud, 87000 Limoges, tél. : 05 55 33 91 55, télécopieur : 05 55 33 91 60, courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, adresse internet : <http://limoges.tribunal-administratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif, 1 cours Vergniaud, 87000 Limoges, tél. : 05 55 33 91 55, télécopieur : 05 55 33 91 60, courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, adresse internet : <http://limoges.tribunal-administratif.fr/>